

ACR 2019 Parcours pour une démarche d'amélioration de la Qualité de Vie au Travail

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Petites structures (Moins de 50 salariés) : Nous préconisons la constitution d'un binôme ou groupe paritaire disposant de la délégation et de la latitude nécessaire pour suivre l'ensemble des modules et déployer les actions en intersession et à l'issue de la formation.

Moyennes structures (50 – 150 salariés) : Nous préconisons la constitution :

- D'un groupe élargi et paritaire de pilotage qui suivra les modules orientés « pilotage » (Modules 1, 3 et 5),
- D'un binôme paritaire issu du groupe élargi qui suivra en sus les modules « techniques » du parcours (Modules 2 & 4).

Grandes structures : (Plus de 150 salariés) : Nous préconisons la constitution :

- D'un groupe élargi et paritaire de pilotage qui suivra les modules orientés « pilotage » (Modules 1, 3 et 5),
- De plusieurs binômes paritaires d'évaluateurs qui suivront les modules « techniques » du parcours (Modules 2 & 4).
- Le Module 5 peut également être proposé à l'encadrement intermédiaire.

Durée

9 jours

Organisme de formation

- ☞ AD Conseil

Date limite d'inscription

Contexte

Les établissements de la Branche Sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif font face depuis plusieurs années à la nécessaire amélioration de la qualité de vie au travail au sein de leurs organisations pour contribuer à l'amélioration continue de la qualité des services apportées à leurs usagers.

Bien que conscients de ces questions et motivés à y répondre, les employeurs et représentants du personnel des établissements de la Branche sont bien souvent démunis face à la complexité du sujet.

Cette offre de formation devra permettre de soutenir les établissements dans une dynamique intégrée d'amélioration de la qualité de vie au travail, et ce au plus pres des besoins et des réalités des structures.

Objectifs

- ☞ Construire un socle paritaire, institutionnel et organisationnel favorisant un ancrage solide de la démarche QVT
- ☞ Evaluer les enjeux et les priorités d'action de façon collective et participative
- ☞ Structurer un plan d'amélioration de la QVT et en garantir le déploiement
- ☞ Pérenniser la démarche d'amélioration et l'intégrer aux routines institutionnelles et au dialogue social
- ☞ Développer un socle de pratiques de gouvernance et de pratiques managériales favorables à la QVT

Prérequis

- ☞ Avoir déjà participé à une formation de sensibilisation à la démarche de QVT
- ☞ Valider les objectifs et les modalités de mise en œuvre de la démarche en instance paritaire et garantir un consensus paritaire fort autour de la démarche
- ☞ S'engager à accorder le temps nécessaire au déploiement des travaux d'intersessions.

Participer à la réunion de lancement de la formation qui présentera les objectifs et le déroulement.

Contenu

Module 1 : Initier une démarche de qualité de vie au travail

Jour 1

- ☞ Les évolutions structurelles justifiant l'intérêt pour la QVT,
- ☞ Maîtriser les notions clés,
- ☞ Cadre juridique,
- ☞ Approches méthodologiques,

29/11/2019

Lieux & dates**☛ Groupe 1**

**Réunion de lancement (de 14 à 17 heures) UNIFAF
Limousin - 25 bd Victor Hugo
- 87000 LIMOGES**

Le 15 mai 2019

☛ Groupe 2

**Module 1 - BURO CLUB - 18
place Winston Churchill -
87000 LIMOGES**

Les 4 & 5 juin 2019

☛ Groupe 3

**Module 2 - BURO CLUB - 18
place Winston Churchill -
87000 LIMOGES**

Les 17 & 18 juin 2019

☛ Groupe 4

**Module 3 - BURO CLUB - 18
place Winston Churchill -
87000 LIMOGES**

Les 24 & 25 sep. 2019

+ Le 7 novembre 2019

☛ Groupe 5

**Module 4 - BURO CLUB - 18
place Winston Churchill -
87000 LIMOGES**

Les 16 & 17 déc. 2019

Interlocuteur Opcos Santé**Valerie OESTERREICHER**[actioncoregionalesna.limousin](mailto:actioncoregionalesna.limousin@unifaf.fr)@unifaf.fr

0555103200

Intervenants**☛ F. DUARTE - Modules 1-2-3****☛ E.VEYRAT - Module 4**

☛ Spécificités de la branche et retours sur expériences.

Jour 2

- ☛ Identifier et favoriser les prérequis au déploiement d'une démarche QVT auto-portée,
- ☛ Connaître les acteurs à impliquer, leurs rôles et leurs limites,
- ☛ Construire un plan de communication fédérateur,
- ☛ Structurer les instances de pilotage, de déploiement et de suivi de la démarche QVT.

Destinataires : Direction, acteurs RH, préventeurs et IRP

Le module 1 est à considérer comme un module « portail ». Il est préconisé à tout établissement souhaitant s'inscrire dans une démarche QVT et souhaitant :

- > faire émerger une définition commune de la QVT (parler de la même chose ensemble) ;
- > comprendre les niveaux d'action sur la QVT ;
- > comprendre les différentes méthodologies d'action en faveur de la QVT, leurs avantages et leurs inconvénients ;
- > choisir une méthodologie d'amélioration de la QVT ;
- > connaître les appuis institutionnels et financiers existants.

Module 2 : Constituer et animer un COPIL QVT*Jour 1*

- ☛ Les sept raisons d'être d'un COPIL QVT
- ☛ Cadre juridique
- ☛ Les acteurs d'un COPIL QVT (acteurs à associer, invités externes, rôles et missions de chacun)
- ☛ Cadre institutionnel d'action du COPIL QVT
- ☛ Cycle de vie d'un COPIL QVT
- ☛ Définir un protocole d'évaluation interne

Jour 2

- ☛ ☛ Animer un COPIL QVT
- ☛ Le suivi des travaux du COPIL QVT
- ☛ Le maintien de la visibilité sur les travaux du COPIL QVT
- ☛ Aller plus loin : ouverture vers la négociation d'un accord QVT

destinataires : Direction, acteurs RH, préventeurs et IRP

Le module 2 est adapté aux établissements souhaitant structurer des instances durables d'amélioration continue de la QVT, dans une logique intégrative.

Cela sous-entend un bon niveau de consensus paritaire autour de la démarche et une volonté d'agir dans la durée.

Module 3 : Réaliser une diagnostic QVT*Jour 1*

- ☛ Introduction à l'approche « QVT Intégrée » centrée sur les pratiques,
- ☛ Principes d'évaluation participative,
- ☛ Méthodologie d'évaluation participative,
- ☛ Définir un protocole d'évaluation interne,
- ☛ Méthodologie d'exploitation des indicateurs internes dans le cadre de l'évaluation.

Jour 2

- ⇒ Méthodologie d'animation des cercles d'évaluation de la QVT,
- ⇒ Consolider les résultats de l'évaluation,
- ⇒ Préparer sa démarche de diagnostic (les jalons de ma démarche),
- ⇒ Communiquer sur la démarche de diagnostic.

Intersession 4 à 6 semaines : Réaliser une évaluation participative des déterminants de la QVT, à minima sur un périmètre pilote présélectionné en formation.

Jour 3

- ⇒ Structurer un plan de prévention et d'amélioration,
- ⇒ Le suivi et l'intégration du plan d'actions (indicateurs de suivi, lien avec le DUERP),
- ⇒ Déployer le plan d'actions,
- ⇒ Les ingrédients pour pérenniser un plan d'actions.

Suivi : 3, 6 et 12 mois.

Le module 3 est un module destiné à accompagner les établissements dans la réalisation d'un autodiagnostic de la QVT. Il est fondé sur la méthodologie QVT intégrée qui vise à intégrer durablement la QVT au sein des routines de l'organisation et à créer un tissu durable de compétences internes.

Module 4 : Intégrer la QVT à son management

Jour 1

- ⇒ Intégrer la QVT au management : principes fondamentaux,
- ⇒ Créer un socle managérial favorisant la QVT,
- ⇒ Evaluer les pratiques managériales.

Jour 2

- ⇒ Approfondir une champ de compétences,
- ⇒ Prendre conscience de ses limites,
- ⇒ Quelles pratiques managériales pour soutenir la motivation autonome ?
- ⇒ Se préserver : quels enjeux QVT propres au managers ?

Destinataires : Managers opérationnels, directions

Le module 4 est destiné au manager opérationnels. Il vise à implanter des pratiques favorisant la QVT dans les routines managériales du quotidien. Il comporte une auto-évaluation des pratiques managériales individuelles et collectives.